



**Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz**

**Mardi 23 juin 2022 à 18h30**

**à la Salle des maîtres du Grand Collège de Prélaz**

<b>Parents :</b>	Amaya Lopez, Rania Mohni
<b>Professionnels :</b>	Carine Colletti, Rui Jorge Miranda Patarra
<b>Organisations :</b>	Karina Pequignot
<b>Autorités politiques :</b>	Séverine Graff, Keko Razzano
<b>Excusés/absents :</b>	Gaëtan Da Cruz, Montserrat Fernandez-Bolanos, Viktoriya Glushko, Philippe Hofstetter, Andrea Longo, Rosette Mbemba

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 17 mai 2022
3. Suivi Durabilité
4. Le Tout Prélaz : prochain numéro
5. Délégation PSPS à la séance du mois d'août 2022
6. Retour Conseil des établissements du 2 juin 2022
7. Budget 2022
8. Sirop 2022
9. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
11. Divers et propositions individuelles

\* \* \*

## **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Keko ouvre la séance, l'ordre du jour est adopté.

## **2. Adoption du PV du 17 mai 2022**

Le PV du 17 mai 2022 est adopté.

## **3. Suivi Durabilité**

La Semaine Durabilité est repoussée à la semaine du 3 au 7 octobre 2022.

Carine nous fait un bref résumé de ce qui est prévu :

- Le Service des sports prêtera 300 podomètres.
- Il y aura 500 rustines avec modes d'emploi pour réparer les vélos ; y compris une blouse de docteur par collègue, soit 5 en tout.
- Les SIL mettent à disposition un pédalier, plus on pédale plus l'ampoule s'allume.
- Il y aura des paniers pour les récréations, actuellement recherches auprès de fournisseurs locaux en cours (du bon pain : Elena Grivel qui livre à Bois-Genoud, des fruits et légumes de saison qui génèrent peu de déchets, etc.).
- Carine a écrit les paroles pour un morceau de rap, elle nous le lit. Ce sera chanté par Daniel Ramos qui est un ami de La Gale. L'idée est que tous les enfants apprennent la chanson et la chantent avec Daniel Ramos.

Karina nous informe que Roberta (APEMS) chante avec La Gale, elle va lui en parler.

- Suite à une demande des enfants délégués de Prélaz, il y a maintenant des containers pour les déchets végétaux. Carine souhaite que les déchets de la semaine précédente soient conservés afin que les enfants voient ce que cela représente en comparant avec les déchets générés durant la Semaine Durabilité ; le but étant de les réduire à l'essentiel.

Il est également prévu de réutiliser les déchets générés, l'objectif final étant qu'il n'y ait presque plus de déchets dans les poubelles.

- Pro Vélo met des vélos à disposition, il y a aura un slalom.
- Rania a regardé avec l'EPFL pour des panneaux solaires, il n'y a rien qui pourrait être mis en place pour une si courte durée.
- KeKo propose de contacter le Relais à Morges qui a construit un four solaire qui fonctionne à base de réflexion solaire.
- Carine n'a jamais eu de réponse de l'ETML.
- La préparation de cette Semaine avance bien.

#### **4. Le Tout Prélaz : prochain numéro**

KeKo a préparé le numéro 4 qui paraîtra avant les vacances d'été. Il le soumet aux membres pour relecture et le transmettra à Mme Scaramella pour diffusion auprès des collègues afin qu'il puisse être distribué encore avant les vacances.

Le numéro 5 (dont le contenu n'est pas encore défini) paraîtra à la rentrée/automne.

#### **5. Délégation PSPS à la séance du mois d'août 2022**

Sauf erreur, M. Hofstetter devait proposer à Mme Aravena de venir à la prochaine séance du 30.08.2022 pour qu'elle présente le travail des PSPS.

Compte tenu de la proximité de la Semaine Durabilité et du fait surtout que Gaëtan sera absent, il est proposé que Mme Aravena assiste à une séance ultérieure.

S'agissant du spectacle de la Compagnie Caméléon qui a en partie été financé par PSPS, Carine précise avoir eu des retours de collègues assez négatifs, ils n'étaient pas tous unanimes, ils ont trouvé parfois trop cliché par rapport aux filles. Carine s'enquiert sur la volonté de faire perdurer ce projet, d'autant plus vu le coût relativement élevé.

Keko rappelle le concept, ce qui a amené à faire appel à cette Compagnie et le but de faire intervenir PSPS.

Carine se demande s'il ne faudrait pas plutôt aborder ce qui engendre ces problèmes (terrain de foot que pour les garçons), les règles qui prévalent en classe, l'exemple donné par les adultes, redéfinir les règles dans la cour, redistribuer les espaces.

Keko rappelle que la Ville réfléchit à redimensionner les cours dans le but que chaque enfant y trouve sa place. Dès que ce sera mis en place, un grand pas aura été fait pour le respect de tous.

#### **6. Retour Conseil des établissements du 2 juin 2022**

Bref retour, il en ressort essentiellement les rénovations en cours.

Séverine expose que tout le monde est d'accord sur le fait qu'il faut lutter contre les îlots de chaleur, créer des jeux plus participatifs, c'est un problème de calendrier.

Keko confirme qu'il y a un réel questionnement de la Ville, à repenser et réaménager les préaux. Il y a eu beaucoup de plaintes des collègues et ces dossiers sont maintenant en haut de la pile, c'est devenu à présent un problème qu'il faut régler rapidement.

Rui précise que le SPADOM a comme projet de planter davantage d'arbres à Malley.

Rania demande si tous les collègues ont un planning des réaménagements prévus et si on sait quand ce sera fait, si la Commission peut faire quelque chose. Keko explique les projets de la CET de Prélaz de ces dernières années, projets qui ont été repris par la Ville. En l'état, c'est donc entre les mains de la Ville et des responsables désignés à cet effet.

Séverine précise qu'il y a un suivi politique des préaux, des projets ont été soumis et des décisions prises. Pour le moment, seulement quatre collèges bénéficient de ces réaménagements.

Pour expliquer le temps que tout cela prend, Séverine donne comme exemple les travaux des routes : celles-ci sont refaites lorsque les canalisations doivent être changées, pas avant, puis des arbres plantés, etc. Il y a une logique dans le processus des travaux envisagés. Elle ne sait pas s'il y a une marche à suivre similaire pour les préaux. Elle va se renseigner et nous reviendra avec plus d'informations.

Carine va nous envoyer un lien de ce qui est fait à Paris dans les préaux, dans le but d'ouvrir les cours à tout le quartier.

Séverine rappelle qu'en tant que citoyen, pour faire bouger les choses il faut écrire des lettres aux Municipaux pour attirer leur attention sur les problèmes rencontrés dans les écoles, surtout dans les quartiers comme Prélaz où les parents se manifestent moins, il faut mobiliser les autres parents.

## 7. Budget 2022

- A la séance des Présidents, Keko a annoncé que nous n'avions plus d'argent mais que nous en aurions besoin pour la Semaine Durabilité, environ CHF 500.-.

Carine estime le budget nécessaire pour la Semaine Durabilité à environ CHF 40.- par classe. Il y en a 42, soit CHF 1'680.-. Ce serait peut-être moins cher en passant par Terre Vaudoise qui fournit toutes les APEMS.

Séverine précise qu'à l'échelle de la Commission, CHF 1'680.- représente un montant important, mais du point de vue PSPS, c'est un petit montant par rapport au budget qui leur est alloué. Mme Aravena a été contactée à ce sujet, en attente d'une réponse qui ne saurait tarder, en général il faut compter 3 semaines.

- S'agissant du financement du Spectacle de la Troupe Caméléon, Carine trouve que c'était très cher par rapport à la prestation. Elle n'y a pas assisté, mais a eu des retours de collègues qui n'étaient pas tous enthousiastes, certains ont trouvé trop cliché par rapport aux filles.

Rui, qui a pu y assister, a apprécié.

- Christelle Joly, ancienne membre de la Commission, a transmis à Keko un email reçu de la SUISA. Cet organisme va rembourser environ CHF 200.- à la Commission pour des droits payés en trop en relation avec un événement passé. Amaya n'a pas les coordonnées bancaires pour le remboursement, Keko va regarder cela avec Mme De Pietro.

## **8. Sirop 2022**

A discuter avec M. Hofstetter. Carine lui écrit à ce sujet pour lui demander si ce serait pertinent d'en discuter à la prochaine réunion des maîtres qui aura lieu mardi prochain.

## **9. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction**

Christelle Joly va revenir habiter à Prélaz, Keko et Séverine vont lui demander si elle souhaite réintégrer la Commission.

La question des postes à repourvoir est laissée pour la prochaine rentrée.

## **10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séances(s)**

- **30 août 2022 à 18h30 à Malley**
- Les prochaines dates seront fixées à la rentrée.

## **11. Divers et propositions individuelles**

- Karina a presque « perdu » 5 enfants hier, elle rencontre quelques difficultés en cette fin d'année avec les activités prévues par les enseignants. Elle a bien conscience que ce n'est pas évident de penser à tous les partenaires, mais vu l'accessibilité de l'APEMS, elle se demande si l'école ne pourrait pas leur transmettre également les informations transmises aux familles par circulaire, il suffirait d'en faire une copie supplémentaire. Elle en fait part à la Commission car elle s'interroge, pour pouvoir améliorer la situation actuelle, sur les différents moyens qui pourraient éventuellement être mis en place, par exemple un planning semestriel.

Carine explique que ce n'est pas possible dans la pratique. Par exemple, si un enfant, pour une raison quelconque, ne peut pas participer à une course d'école et qu'il va dans une autre classe, mais que l'école informe l'APEMS que la classe sera absente la journée complète, alors l'enfant risquerait de ne pas être pris en charge sans que les parents en soient informés. C'est pourquoi il incombe aux parents d'en informer les personnes concernées, c'est une question de responsabilité.

Carine propose toutefois d'en discuter lors de la prochaine réunion des maîtres.

Pour éviter tout problème, Séverine rappelle l'importance de la régularité, soit qu'il faut toujours procéder de la même façon pour la transmission de l'information et ainsi éviter des mauvaises surprises aux enfants, parents et éducateurs.

Karina va préciser aux parents qu'il leur incombe de les informer de tout changement de programme/horaire concernant leurs enfants.

- Amaya fait part aux membres de l'email reçu de Mme De Pietro concernant les badges d'accès pour la Fête du Bois, aucun membre n'en souhaite pour cette édition.

Il n'y a pas d'autres divers.

\* \* \*

La séance est levée à 20h30.

Pour la CET Prélaz :

Amaya Lopez, secrétaire

Lausanne, juin 2022